

## PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE 29 JANVIER 2002 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

### **Présences :**

École institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul (Grand-Mère)	Monsieur André Lemieux
École institutionnelle Centrale (Saint-Mathieu-du-Parc) Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides) Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Madame Sandra Pitre
École institutionnelle de la Jeune-Relève - Saint-Jacques (Shawinigan)	Madame Louise Provencher
École institutionnelle Des Vallons (Saint-Paulin) Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé) Notre-Dame-des Neiges (Charrette)	Monsieur Guy Gagnon
École institutionnelle La Croisière (Proulxville) Plein Soleil (Hérouxville) Primadel (Saint-Adelphe)	Madame Isabelle Thiffault
École institutionnelle Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Madame Sylvie Francoeur
Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Monsieur Mario Paillé
École Saint-André (Shawinigan-Sud)	Madame Fanny Dumont
École Saint-Joseph (Shawinigan)	Madame Nina Marchand
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Monsieur Yves Bourassa
École secondaire des Chutes (Shawinigan)	Madame Lucie Girard
École secondaire du Rocher (Grand-Mère)	Madame Brunelle Lafrenière
École secondaire Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Madame Anne-Marie Gingras

### **Absences :**

École Centrale (La Tuque)	Madame Élane Lefebvre (motivée)
École Immaculée-Conception (Shawinigan)	Monsieur Jean Ferland (motivée)
École institutionnelle de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban) Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables) Masson (Sainte-Thècle)	Madame Sylvie Huot (motivée)
École institutionnelle de la Vallée-de-Mékinac (Saint-	--- (aucun représentant)

Roch-de-Mélinac) La Providence (Saint-Tite) École institutionnelle de Sainte-Flore (Grand-Mère) Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)	---	(aucun représentant)
École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) Notre-Dame-des-Neiges (Lac Édouard) Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais)		Monsieur Jean-Yves Bérubé
École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier et Notre-Dame)		Madame Marie-Josée Lepage (motivée)
École institutionnelle Laflèche, Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)		Monsieur Guy Grondin
École institutionnelle Marie-Médiatrice (La Tuque) Saint-Éphrem (Carignan)		Monsieur Denis Hébert
École institutionnelle Sacré-Cœur (secondaire) Sainte-Élisabeth (Saint-Alexis-des-Monts)		Monsieur Marc Bertrand
École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio et Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain)	---	(parent à tour de rôle)
Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)		Madame Carmen Garrett (motivée)
École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)		Madame Dominique Huard (motivée)
École secondaire Champagnat (La Tuque)		---
École secondaire Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)		Madame Lyette G.-Lavergne
Comité consultatif E.H.D.A.A.		Madame Nathalie Grondin (motivée)

### **Substituts :**

École institutionnelle de la Jeune-Relève - Saint-Jacques (Shawinigan)		Monsieur Robert Vadeboncoeur
École Saint-Joseph (Shawinigan)		Madame Sylvie Francoeur (Sh)

Est aussi présente, madame Maryse Demers, directrice des Services de l'enseignement aux jeunes à la Commission scolaire de l'Énergie. Madame Nicole Marchand, secrétaire d'assemblée, est également présente. Présence de cinq personnes parmi l'assistance.

### **05.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS**

Monsieur André Lemieux, président, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à madame Maryse Demers, directrice des Services de l'enseignement aux jeunes à la Commission scolaire de l'Énergie et la remercie d'avoir accepté l'invitation.

## **05.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 40 0102** : Madame Nina Marchand propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- Formation pour les nouveaux membres des conseils d'établissement – secteur Haut Saint-Maurice

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

## **05.03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2001 ET SUIVI**

**RÉSOLUTION 41 0102** : Madame Anne-Marie Gingras propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2001 tel que présenté.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2001**

Les membres font un retour sur les grandes lignes du procès-verbal du 18 décembre 2001. On nous informe que l'Association des parents du Collège de Shawinigan s'est engagée à fournir une participation financière à la conférence de monsieur Caroll Alain, d'un montant de 1 000,00 \$. Le dit montant ne nous est pas encore parvenu. Une demande en ce sens a été faite par notre président en date du 7 janvier.

## **05.04 PRÉSENCE DE MADAME MARYSE DEMERS, DIRECTRICE DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT AUX JEUNES À LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**

Monsieur André Lemieux, président du comité de parents, invite madame Maryse Demers, directrice des Services de l'enseignement aux jeunes à la Commission scolaire de l'Énergie, à échanger avec les membres du comité de parents.

Madame Demers informe les membres sur les dossiers traités par les Services de l'enseignement aux jeunes. Par la suite, elle répond aux interrogations des membres portant particulièrement sur les points suivants : les rôles des conseillers pédagogiques, les

exigences du MEQ relatives au bulletin scolaire, la réforme scolaire, le plan de réussite, l'organisation scolaire versus le nombre d'élèves par groupe, le taux de retard, le redoublement.

Monsieur André Lemieux remercie madame Demers de son intervention.

**05.05 CONSULTATION : 1) SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE – 2002-2003; 2) CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES 2002-2002**

Une consultation a été menée afin de connaître la position des membres sur les documents déposés par les Services de l'enseignement aux jeunes de la Commission scolaire de l'Énergie. Une réponse était demandée pour le mercredi 16 janvier 2002.

**RÉSOLUTION 42 0102** : Monsieur André Lemieux propose que le comité de parents adopte le document « Services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie pour 2002-2003 » tel que présenté.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**RÉSOLUTION 43 0102** : Monsieur André Lemieux propose que le comité de parents adopte le document « Critères d'inscription 2002-2003 » en excluant la section traitant des écoles des secteurs de Shawinigan-Sud et Notre-Dame-du-Mont-Camel, considérant que les conseils d'établissement des écoles concernées sont en processus de consultation avec la commission scolaire.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**05.06 CONGRÈS 2002 DE LA F.C.P.P.Q. - INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL À L'UNIVERSITÉ LAVAL LES 31 MAI, 1 ET 2 JUIN 2002**

Dépôt d'un projet de résolution relatif aux critères d'éligibilité des membres au congrès 2002 ainsi que des frais de transport et d'hébergement. Il est suggéré de réduire le nombre de personnes pouvant aller au congrès à 15 personnes au lieu de 20. D'autres membres suggèrent d'attendre de connaître le nombre de personnes intéressées avant d'adopter la résolution. Ainsi, nous reverrons le sujet à la prochaine rencontre. Donc, les délégués et substituts du comité de parents sont invités à indiquer leur intérêt à participer au congrès 2002 pour la prochaine réunion, soit le 26 février 2002.

Les formulaires d'inscriptions devront être complétés pour le 26 février 2002 ou au plus tard, pour la réunion du 26 mars, afin de s'assurer du respect de nos choix d'ateliers.

Les membres soulèvent qu'il serait intéressant et instructif d'échanger les documents ou l'information reçue lors de notre participation aux ateliers du congrès.

#### **05.07 CORRESPONDANCE**

- 1- Association québécoise pour les troubles d'apprentissage – formulaire d'inscription pour le 27<sup>e</sup> congrès de l'AQETA les 21, 22, 23 mars 2002, à l'hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth à Montréal ainsi que le journal « Famille Québec », volume 28, numéro 2, automne 2001.
- 2- Colloque Scolaire Regroupement Mauricie - invitation à participer au colloque sur l'intégration scolaire, les 15 et 16 février 2002 à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan. Thème : Partager l'école : une réussite au quotidien... pour l'avenir de tous!
- 3- Monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires à la Commission scolaire de l'Énergie – madame Nathalie Grondin nommée déléguée du Comité consultatif E.H.D.A.A. au comité de parents et monsieur Yves Lapointe nommé substitut.
- 4- F.C.P.P.Q. :

Formulaire d'inscription au congrès 2002 et choix d'ateliers (copie aux membres).

Communiqué sur le droit de vote accordé aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire siégeant au conseil d'établissement (copie aux membres).

Le président de la section 02 monsieur Marco Gasse - copie d'une lettre adressée au ministre de l'Éducation monsieur François Legault concernant les inquiétudes et l'insatisfaction des parents de certaines commissions scolaires du Saguenay – Lac-Saint-Jean quant au mode de financement des commissions scolaires des régions.

Monsieur Gary Stronach, président – le 18 décembre 2001 est la date d'entrée en vigueur du projet de loi 35 (loi modifiant la Loi sur l'instruction publique) sur le droit de vote des élèves membres des conseils d'établissement. Également joint, le rapport « Enquête sur le transport scolaire – Résultats – décembre 2001 ».

Revue « Veux-tu savoir? », volume 25, numéro 1, janvier-février 2002.

- 5- Revue « Savoir », volume 7, numéro 2, décembre 2001.
- 6- Comité central de parents de la Commission scolaire de Montréal, monsieur Lucien Lavoie, président – extrait de résolution demandant au Conseil des services essentiels une intervention en réparation pour compenser le préjudice causé aux élèves suite aux trois jours de grève illégale à Montréal, les 19, 20 et 21 novembre 2001. Demande notre appui moral et financier. Moral en expédiant le plus tôt possible une lettre d'appui et financier en leur expédiant toute somme jugée possible pour investir dans le dossier (audience publique).
- 7- Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général – consultation sur le projet de plan triennal 2002-2003 de répartition et de destination des immeubles ainsi que du projet de la liste 2002-2003 des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie – recommandations pour la prochaine rencontre du conseil des commissaires, le 19 février 2002.

Suite à la présentation de la correspondance, les membres réagissent sur le communiqué donnant le droit de vote aux élèves ainsi que le financement des commissions scolaires suite à la baisse de clientèle.

**RÉSOLUTION 44 0102** : Considérant que l'Assemblée nationale a adopté, en date du 18 décembre dernier, le projet de loi 35 modifiant la Loi sur l'instruction publique en accordant le droit de vote aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire qui siègent au conseil d'établissement;

Considérant que la Fédération des comités de parents de la province de Québec (F.C.P.P.Q.) section 04-17 avait acheminé à l'Assemblée nationale ainsi qu'au ministre, des craintes exprimées par les parents;

Considérant, dans un premier temps, que ce droit de vote aux élèves occasionne la perte du vote prépondérant de la présidence au secondaire lorsqu'il y a égalité entre le vote des parents et des membres du personnel et, dans un deuxième temps, la perte de la parité fragile qui existait entre ces deux groupes;

En conséquence, madame Brunelle Lafrenière propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie achemine une demande au ministre de l'Éducation afin d'accorder le droit de vote aux membres de la communauté afin d'établir une équité face au droit de vote accordé aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

Que copie de cette résolution soit acheminée au président de la F.C.P.P.Q.,

monsieur Gary Stronach, à la présidente de la F.C.P.P.Q. section 04-17, madame Joyce Buckley ainsi qu'au président de la Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Jean-Yves Laforest.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**RÉSOLUTION 45 0102** : Considérant que l'ensemble des commissions scolaires subissent une baisse alarmante de clientèle, baisse qui, compte tenu du mode actuel de financement des commissions scolaires, se traduit à son tour par une réduction significative des revenus de ces mêmes commissions scolaires;

Considérant que plusieurs commissions scolaires sont aux prises avec une crise démographique que l'on pourrait qualifier de catastrophique;

Considérant que ces pertes de revenus, ajoutées aux récentes compressions budgétaires imposées par le ministère, ont déjà forcé certaines commissions scolaires à fermer des écoles;

Considérant que la disparition de certaines écoles en milieu moins dense entraîne un accroissement de la distance que doivent parcourir certains élèves pour aller en classe (de plus de 45 minutes d'autobus);

Considérant que cette augmentation de distance constitue aussi une contrainte importante pour plusieurs parents (horaire, service de garde, repas, transport, etc.) tant en terme d'organisation qu'en ce qui a trait aux frais additionnels que cela leur occasionne;

Considérant qu'à tout cela, il faut ajouter les impacts néfastes qu'ont les fermetures d'écoles sur le niveau d'implication et de participation des parents dans la vie de l'école. L'un des objectifs de la réforme de l'éducation n'est-il pas d'inciter les parents à s'impliquer davantage?

En conséquence, madame Anne-Marie Gingras propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie demande au ministre de l'Éducation de revoir sans plus tarder le mode de financement des commissions scolaires et de mettre en place un système qui tiendra compte du caractère spécifique de chaque région (étendue, densité démographique, etc.).

Que copie de cette résolution soit acheminée au président de la F.C.P.P.Q., monsieur Gary Stronach, à la présidente de la F.C.P.P.Q., section 04-17 madame Joyce Buckley ainsi qu'au président de la Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Jean-Yves Laforest.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

## **05.08 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune intervention.

## **05.09 RAPPORT DU SOUS-COMITÉ POUR PROCÉDURE D'AIDE AUX PARENTS**

Suite à une demande du comité de parents, un document a été élaboré par le secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie monsieur Serge Carpentier sur une procédure d'aide aux parents lors de conflit à l'école. Suite à sa présentation, un sous-comité a été formé pour revoir les grandes lignes du dit document. Ce soir, le dit comité est présentement en réunion d'étude. À suivre.

## **05.10 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Dépôt du rapport financier en date du 31 décembre 2001 et du 29 janvier 2002.

**RÉSOLUTION 46 0102** : Madame Anne-Marie Gingras propose le paiement des comptes suivants :

Social de décembre 2001	264,69 \$
Conférence de monsieur Carol Allain	2 950,63 \$
Divers (achat de cadeaux,...)	419,84 \$
TOTAL :	<u>3 635,16 \$</u>

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

## **05.11 RAPPORT COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Brunelle Lafrenière, représentante du secondaire

29 janvier : rencontre du sous-comité pour l'élaboration d'une démarche administrative en cas de litige.

Dans un proche avenir, dans les écoles, l'internet par fibre optique.

Les transferts d'élèves.



Consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 ainsi que sur la liste des écoles et des centres 2002-2003. Réponse demandée pour le 18 février 2002 (considérant que la prochaine rencontre du comité de parents est le 26 février, une consultation sera acheminée auprès des membres afin d'être en mesure de fournir une réponse pour le 18 février).

**RÉSOLUTION 47 0102** : Monsieur André Lemieux propose que le comité de parents demande à la Direction générale de la Commission scolaire de l'Énergie d'apporter une attention spéciale dans le dossier des transferts d'élèves afin que les parents soient informés le plus rapidement possible du transfert de leur enfant. Les parents doivent souvent attendre à la fin du mois d'août pour connaître l'école qui accueillera leur enfant. Cela est jugé comme étant inacceptable considérant l'insécurité et l'anxiété alors vécues par l'enfant.

Que le comité de parents demande l'appui des conseils d'établissement pour sensibiliser davantage les dirigeants de la commission scolaire aux problèmes que ces avis de transfert tardifs peuvent susciter dans l'organisation familiale.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

#### **05.12 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ E.H.D.A.A.**

Madame Nathalie Grondin, déléguée et monsieur Yves Lapointe, substitut du comité consultatif E.H.D.A.A. sont absents.

#### **05.13 RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Aucun rapport des écoles.

Les membres discutent sur la participation des enseignants au conseil d'établissement et sur les activités annulées dues aux moyens de pression du personnel enseignant.

Au nom des parents, le président du comité de parents, monsieur André Lemieux, souhaite un règlement rapide du dossier. Les moyens de pression privent les élèves de certaines activités et sorties. Les membres de l'O.P.P. se sentent également bloqués dans la réalisation de leurs activités.

#### **05.14 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS À F.C.P.P.Q. SECTION 04-17**

Monsieur Mario Paillé, délégué à la F.C.P.P.Q., dépose son rapport (voir en annexe).

#### **05.15 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame Anne-Marie Gingras dépose et commente les document suivants : (copies remises aux membres)

- Tarification des voyages spéciaux
- Déclaration de clientèle au 30 septembre – tableau comparatif 1999-2000 à 2001-2002 pour la commission scolaire, le Séminaire Sainte-Marie, Institut secondaire Montfort et pour la Commission scolaire Central Quebec.

Également, elle nous parle d'un projet de transport collectif à La Tuque et de l'organisation du transport 2001-2002. Questionnement sur la méthode de calcul des distances. Prochaine rencontre du comité du transport, le 16 avril.

#### **05.16 AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU**

Formation pour les nouveaux membres des conseils d'établissement – secteur Haut Saint-Maurice : plusieurs personnes ont manifesté de l'intérêt, la rencontre aura donc lieu tel que prévue.

#### **05.17 PROCHAINE RÉUNION**

Le mardi 26 février 2002, à 19 h 15. Monsieur Richard Boyer, responsable du dossier de la pastorale, sera invité à participer à la rencontre.

#### **05.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 48 0102 : À 22 h 25, monsieur Yves Bourassa propose la levée de l'assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Note : Les membres reçoivent un stylo à l'insigne du comité de parents ainsi que l'épinglette de la Commission scolaire de l'Énergie.

Nicole Marchand, secrétaire d'assemblée